

CHECK-LIST POUR LE CONSTRUCTEUR DE STANDS

Agissez en vrai professionnel. • Ne prenez pas de risques.
Respectez partout et en tout temps les normes de sécurité !

Cette liste est limitée mais non exhaustive !
Les dispositions légales restent d'application.



PORTEZ DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ !

Sur le chantier, portez toujours des chaussures de sécurité adéquates lorsque vous êtes au travail.

PORTEZ DES GANTS DE SÉCURITÉ !

Évitez les contusions et blessures en déplaçant, clouant, vissant, sciant des panneaux ou en découpant du tapis. Évitez de vous coincer les mains lors de manipulations d'objets encombrants.



PORTEZ DES LUNETTES DE SÉCURITÉ !

Prévenez les dommages aux yeux lors d'activités à risques quand vous travaillez avec une meuleuse, une agrafeuse pneumatique ou lorsque vous peignez. Pensez également à la sécurité de vos collègues.

PORTEZ LES CHARGES CORRECTEMENT !

Ne fatiguez pas inutilement votre dos en soulevant et en portant des charges. Une technique correcte de levage vous évitera une trop grande fatigue physique ainsi que des elongations.



ÉVITEZ DES RISQUES A GRANDE HAUTEUR !

N'utilisez pas d'échelles pour les travaux à grande hauteur, optez plutôt pour un échafaudage agréé. Veillez à ce que les échafaudages roulants soient construits selon le RGPT (Art. 454 bis).

PORTEZ UN HARNAIS DE SÉCURITÉ !

Un harnais de sécurité vous offre la protection contre les chutes lors d'un travail en hauteur. Une protection adéquate contre les chutes est indispensable surtout lors de travaux sur ou entre des profils.



PORTEZ UN CASQUE DE SÉCURITÉ !

Protégez-vous la tête contre la chute d'objets ou de matériel. Portez un casque agréé dès que vous pénétrez sur un chantier. De plus avec un casque vous serez plus visible sur le chantier.

UTILISEZ DES MATÉRIEAUX AGRÉÉS !

Veillez à toujours utiliser des matériaux agréés (tapis, velum, câbles électriques, spots, tableaux électriques, rideaux, plexiglas, panneaux, peinture...).

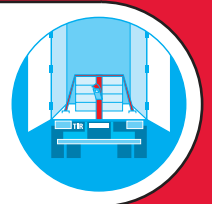


EVACUEZ LES DÉCHETS !

Ne laissez pas traîner les déchets sur le stand ou dans les couloirs mais déposez-les à l'endroit prévu à cet effet. Un chantier ordonné réduit le risque de chutes et permet un travail efficace et sûr.

ARRIMEZ CORRECTEMENT VOS CHARGES !

Veillez à ce que les chargements – même partiels – soient correctement positionnés et arrimés, même pour les petits trajets. Déplacez si nécessaire les chargements partiels afin d'obtenir une répartition de poids plus équilibrée.



NE PASSEZ PAS SOUS UNE CHARGE !

Respectez le périmètre de sécurité autour d'une charge en hauteur et ne passez pas sous celle-ci. Prévenez vos collègues et autres personnes sur le chantier au début des travaux de levage.

GARDEZ VOS DISTANCES PAR RAPPORT AU HAYON DE CHARGEMENT !

Gardez vos distances par rapport au hayon de chargement hydraulique des camions. Lors du stationnement veillez à avoir assez d'espace derrière le camion pour que le hayon reste aisément accessible lors du chargement et du déchargement.



NE ROULEZ PAS EN TRANSPALETTE !

Un transpalette sert uniquement au transport de marchandises, pas au transport de personnes. Ne roulez pas en transpalette et refusez-en l'accès à vos collègues.

NE VOUS FAITES PAS PORTER AVEC UN ÉLÉVATEUR A FOURCHES !

Un élévateur à fourches n'est pas apte à porter des personnes. Utilisez un élévateur à fourches pour l'usage qui lui est propre: le déplacement de marchandises, le chargement et déchargement de camions.



febelux.com
association for the live
communication industry